

CÔTE-D'OR FINANCEMENT

Une aide aux petites entreprises

Le réseau de financement de créateurs d'entreprise, Initiative Côte-d'Or, vient de lancer un nouveau fonds de prêt d'honneur destiné à favoriser la croissance des petites entreprises.

L'association Initiative Côte-d'Or, réseau de financement de créateurs d'entreprise, a lancé un nouveau fonds de prêt d'honneur appelé "Initiative croissance". Ce fonds est destiné à stimuler le développement de la croissance des petites entreprises.

Hier soir, la Caisse des dépôts et consignation a officialisé son engagement dans cette démarche. Elle investit 400 000 € pour doter ce fonds qui, a terme, sera d'1,5 million d'euros. Initiative Côte-d'Or apporte 100 000 €, prélevés sur ses fonds propres. Une autre enveloppe de 828 750 € provient des fonds gérés par Devemploi 21, une structure mise en place par Dijon développement.

Ce fonds est vraiment essentiellement destiné aux entreprises de pe-



■ Antoine Bréhard, directeur de la Caisse des dépôts et consignation de Bourgogne-Franche-Comté et Fabienne Sombstay, présidente d'Initiative Côte-d'Or. Photo A.-L. B.

tites tailles et permet de leur octroyer un prêt d'honneur à taux zéro d'un montant maximal de 50 000 €. « Dans notre pays, les TPE doivent être soutenues car elles ont peu de fonds propres », précise Antoine Bréhard, directeur de la Caisse des dépôts et consignation de Bour-

gne-Franche-Comté. L'octroi de ces prêts permet, dans tous les cas, de débloquer d'autres sources de financement bancaires. Il permet souvent de renforcer la trésorerie de l'entreprise qui, bien souvent dans les petites structures, est fragile. Devant un banquier qui, face à un

8 Depuis le début de l'année, huit entreprises ont obtenu un prêt de ce nouveau fonds destiné à favoriser la croissance et le développement des petites entreprises.

projet, exige un minimum d'apports personnels, ce prêt permet de faciliter les choses. « Les prêts d'honneur sont un supplément de confiance », estime Francis Breuiller, directeur d'Initiative Côte-d'Or.

Ce nouveau fonds de prêt d'honneur a été lancé officiellement depuis le début de l'année. Déjà, huit dossiers ont été instruits avec, en moyenne, des prêts de 35 000 €. Pour un euro prêté, ces entreprises ont pu obtenir des prêts bancaires dont cette valeur a été multipliée par quatorze.

Anne-Lise Bertin

CONTACT Tél. 03.80.65.92.80 ou par mail : contact@initiative-cotedor.com